

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



LA RÉFORME ELECTORALE. — (A PROPOS DU PROJET DEVIGNE
 (Janson) — Presse fort, mon vieux! ta cuve ne produit que de la fumée! En tous cas, le pays n'avalera
 jamais un vin de Vigne semblable.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Le Budget des Cultes.

Supprimera-t-on ou ne supprimera-t-on pas le traitement des chanoines et des vicaires? Telle est la grave question qui se discute en ce moment à la Chambre.

Les avis de nos honorables sont assez partagés là-dessus; mais on est d'accord pour ne pas toucher aux appointements des curés, sous prétexte que l'article 117 de « notre admirable Constitution » stipule que les traitements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de l'Etat.

Parfait! Mais lorsque le Congrès adoptait cette impayable disposition, il sous-entendait bien certainement l'obligation pour nos tonsurés de remplir gratuitement les différentes charges de leur ministère.

Or, en fait, les curés ne font absolument rien pour rien.

Quand je dis « absolument rien » je vais peut-être trop loin. J'oubliais que ces Messieurs injurient gratuitement dans tous leurs sermons les lois du pays et les principaux fonctionnaires du gouvernement naïf qui les paye.

Mais pour le reste : point d'argent point de curé.

Les messes qu'ils chantent ou qu'ils marmottent leur sont plus que grassement payées par le produit de ce qu'on appelle : des fondations.

Les sacrements qu'ils administrent ne sont-ils pas pour eux une source de revenus très lucratifs?

Le baptême, la première communion, le mariage : tout cela se paye et le tribunal de la pénitence lui-même est souvent le témoin d'une pieuse mendicité.

Parlerons-nous des derniers devoirs qu'ils rendent aux morts! Qui ne sait qu'ici encore Messieurs les curés n'interviennent que pour autant que les parents du défunt veuillent bien leur graisser la... main et qu'ils ne se font aucun scrupule de soutirer à eux, dans ces circonstances douloureuses, les derniers sous du pauvre.

Dès lors, n'est-il pas ridicule de voir nos législateurs s'obstiner à maintenir au budget des cultes les émoluments de ces croque-sous insatiables et ne tombe-t-il pas sous le sens que l'Etat n'a pas plus l'obligation de payer les doyens et les curés, que celle de rétribuer les avocats, les chirurgiens-accoucheurs ou les professeurs de clarinette?

Et si, par respect de notre admirable Constitution, on continuait quand même à respecter ce fameux article 117, nous demandons formellement que le gouvernement oblige tous les membres du clergé à verser désormais dans les caisses de l'Etat le montant intégral de leur casuel.

Il y aurait comme cela compensation, et qui sait, les curés abandonneraient peut-être spontanément la manie de réclamer des honoraires à leurs CLIENTS?

A. RIGOBERT.

Buvette parlementaire.

La nouvelle buvette de la Chambre établie « à l'extrémité de la salle des Pas-Perdus, à côté du fumoir, » continue à produire les plus heureux effets.

Depuis son installation, on remarque avec plaisir que nos honorables se montrent beaucoup plus assidus à gravir les marches augustes du Palais de la Nation, et tandis qu'il arrivait fréquemment autrefois que « la Chambre n'était pas en nombre » nos estimables législateurs se font un devoir aujourd'hui de se trouver à leur poste presque au complet.

L'appel nominal a été jusqu'à relever ces jours derniers, le chiffre fantastique de 102 membres présents.

Heureux les peuples qui comprennent l'utilité des buvettes à l'œil, et qui savent s'imposer des sacrifices pour permettre à leurs mandataires de se rafraîchir le gosier !!

ZUTALORS.

La réforme électorale

PROJET DU RASOIR.

Le projet de réforme électorale dont vient d'accoucher l'honorable M. Devigne est vivement discuté dans le monde politique. Tous les organes de la presse libérale sont unanimes à le considérer comme étant de beaucoup trop avancé.

Le pays réclame certainement une sage extension du droit de suffrage, mais il ne faut pas que nos législateurs se méprennent sur le sens de ses aspirations. Le peuple Belge n'entend pas être lancé dans des aventures révolutionnaires et il ne se ralliera jamais au projet audacieux du député de Gand.

Songez donc!! Vouloir proclamer électeurs communaux et provinciaux, sans condition de cens, les types qui « auraient suivi d'une manière régulière, pendant neuf années consécutives, et au moins jusqu'à l'âge de seize ans accomplis, les cours d'une école primaire ou moyenne, publique ou privée. » !!! Mais c'est réellement d'une hardiesse à tout casser, et il faut vraiment avoir perdu la carte pour supposer un seul instant que les bons citoyens se prêteront à l'accomplissement d'une réforme aussi dangereuse.

La grande question de la révision de notre loi électorale reste donc ouverte et nous croyons faire acte de civisme en soumettant au gouvernement le contre-projet suivant :

Article premier. — Sont de droit électeurs provinciaux et communaux sans condition de cens ou de sens :

- 1° Messieurs Devigne et Frère-Orban.
- 2° Ceux qui ont suivi avec succès, pendant 59 ans au moins les cours d'une Université ou d'une école de patinage.
- 3° Les citoyens munis d'un certificat attestant qu'ils ne sont pas atteints d'aliénation mentale et qui pourront justifier qu'ils ont assisté régulièrement, pendant une période minimum de 48 ans, aux séances hebdomadaires de la Société Franklin.

4° Les Conseillers à la Cour de Cassation, les conservateurs des hypothèques et les receveurs des droits de succession ne portant pas perruque.

5° Les tambours-majors de la gendarmerie nationale.

6° Les petits-frères n'ayant jamais subi de condamnations.

7° Les officiers supérieurs de la garde civique ayant commandé en chef devant l'ennemi.

8° Les employés attachés au secrétariat flamand de M. Cornesse.

9° Les professeurs de Conservatoire faisant partie d'une société de tempérance.

10° Les assassins de Pirard.

11° Les cochers de corbillard possédant au moins dix actions privilégiées d'une société de tramways à vapeur.

12° Les clients de M. l'avocat Dardenne.

13° Les vingt-six habitants de Zoetenaye (Flandre-Occidentale.)

14° Enfin les anciens combattants de 1830 jouissant d'un revenu supérieur à 128,349 francs et 67 centimes.

Article deux. — Les citoyens majeurs et vaccinés non compris dans les catégories énumérées ci-dessus seront admis, sur leur demande, à subir un examen pour justifier qu'ils remplissent les conditions voulues pour faire un bon et parfait électeur.

Article trois. — Le jury d'examen sera composé :

Du Bourgmestre de Zoetenaye (Flandre-Occidentale.)

Du garde-champêtre de Strombeek, (Brabant.)

Du sacristain de Scheldewindeke (Flandre-Orientale.)

Du sergent-trompette des grenadiers.

Du Directeur de la colonie de Gheel.

Du Président de la Société protectrice des animaux.

Il sera présidé par l'huissier de la Chambre chargé du service de la buvette parlementaire.

Article quatre. — L'examen comprendra :

1° Le trigonométrie astronomique.

2° La géographie physique et aquatique de l'Afrique centrale.

3° L'origine raisonnée des différents substantifs de la langue française.

4° La météorologie du singe.

5° L'histoire politique et économique des îles Sandwich.

6° Les propriétés physico-chimiques des rolmops d'Amsterdam.

Article cinq. — Les candidats qui obtiendront les 2/3 des points attribués à chacune des branches spécifiées à l'article précédent seront solennellement proclamés électeurs provinciaux et communaux.

Voilà notre projet. Il n'est certes pas aussi avancé que celui de M. Devigne. Nous le livrons néanmoins sans crainte à la juste appréciation des hommes d'Etat sagement progressistes, persuadés qu'il rencontrera parmi eux le plus bienveillant et le plus sympathique accueil.

RACAGNAC.

Tyrannie administrative.

Les petits Messieurs qui consentent moyennant de modestes appointements variant de 1500 à 5,000 francs, à venir fumer leurs cigarettes ou à faire leurs ongles dans les bureaux de l'hôtel-de-

ville sont dans une désolation sans égale.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins s'étant aperçu que ces excellents jeunes gens se permettaient généralement de tirer des carottes par trop monumentales a voulu mettre fin à cet état de choses en règlementant quelque peu leur onéreux (!!) service.

Voici en quels termes les grands carés nous révèlent cette importante réforme :

« — C'est jeudi qu'a été mis en vigueur le NOUVEAU RÉGLEMENT adopté par le Collège des bourgmestre et échevins de notre ville, à la demande des membres du Conseil, pour le service des employés de l'administration communale. Les heures de service sont de neuf heures du matin à quatre heures de relevée, avec suspension d'une heure pour le déjeuner sans sortie. Un registre de présence devra être signé par tous les employés chaque jour dès neuf heures du matin, et ce registre sera soumis, un quart d'heure avant la sortie, à la signature de chaque employé.

Des retenues seront opérées à la fin de chaque mois à charge des employés qui auront contrevenu au règlement. »

Pauvres jeunes gens!... Être condamnés à rester renfermer dans un bureau pendant sept heures!!! C'est vraiment effrayant.

Heureusement qu'on leur accorde une heure entière (!!!) pour déjeuner. Ils pourront se consoler en faisant venir du restaurant sept ou huit plats de choix!!!

ZUTALORS.

Petites adresses

- | | | |
|------------------------|---|-----------------------------|
| M. Renier Malherbe | • | rue Grande Nassauer. |
| M. l'échevin Verdin | • | rue de l'Épargne. |
| M. le vicaire Duchesne | • | rue en Châtre. |
| M. Wouters | • | rue Capitaine. |
| M. le notaire Jannar | • | rue de Bourgogne. |
| M. le greffier Ghaye | • | impasse des Camus. |
| M. Dewandre | • | rue Sainte-Croix. |
| M. Aubanel | • | rue de l'Évêché. |
| M. Benjamin Frésart | • | rue de la Rose. |
| M. Trassenster | • | rue de Bavière. |
| M. Maxime Desoer | • | rue des onze mille Vierges. |
| MM. Pierre frères | • | rue du Péron. |
| M. Blanvalet | • | rue Pierreuse. |
| M. Collette-Boileau | • | rue Ambiorix. |
| M. Warnant | • | impasse des Harengs. |
| M. le notaire Barbier | • | rue Volière. |

Pour extrait généralement peu conforme :
Le Conservateur des changements de domicile,
BRICOLEUR.

De long en large

Ornementation du Théâtre. — On se rappelle que le Conseil communal a voté, il y a quelque temps, un crédit de 32,000 frs. pour l'ornementation extérieure du théâtre Royal.

Nous apprenons que M. l'échevin des Beaux-Arts vient de donner les ordres nécessaires pour que l'on mette immédiatement la main à l'œuvre.

Nous reproduisons à notre 4^{me} page les croquis exacts des groupes et statues adoptées par nos édiles.

Nos lecteurs verront avec plaisir qu'ils ont fait un choix très intelligent et ils leur sauront gré de s'en être tenus exclusivement à des sommités liégeoises.

**

A tout seigneur tout honneur. — Le correspondant Bruxellois du *Journal de Liège* nous révèle que « le Roi est certainement le plus occupé de tous les hauts fonctionnaires de l'Etat. »

Des renseignements puisés à bonne source nous permettent d'ajouter que non seulement le Roi est le fonctionnaire le plus occupé du pays, mais qu'il en est aussi le mieux payé.

**

Fleurs d'Afrique. — Un journal de notre ville annonce « qu'à la date du second (sic) Janvier 1883, M. E. Lysen, consul de la république de l'Equateur, doyen de l'Union consulaire de Liège, a reçu de Son Excellence le président de la République de Liberia les insignes de commandeur de l'ordre de la Rédemption africaine. »

Sapristi, quelle affaire!.. Si l'heureux M. Lysen n'en meurt pas de joie, on pourra bien dire qu'il a la vie dure!!!

**

Fond de l'Empereur. — Puisque voilà M. Renier Malherbe installé en qualité d'échevin des travaux publics, nous nous faisons un devoir de lui rappeler qu'il y a 19 mois bien sonnes que son prédécesseur s'en était venu faire une petite promenade au Fond de l'Empereur, accompagné de M. Sainctelette et un parapluie.

M. Renier Malherbe qui est, dit-on, animé des meilleures intentions, ne pourrait-il pas inviter M. Olin à venir visiter à son tour, ces parages enchanteurs?

Cela ferait peut être avancer les études (!!!) auxquelles se livrent depuis un temps immémorial quelques vieilles chiques du ministère des travaux publics, et franchement il serait temps que cela finisse, car les habitants de l'Ouest commencent à murmurer et les élections de 1884 approchent.

**

Des maîtres précoces. — On a pu lire, l'autre jour, une réclame ainsi conçue: « M. et M^{me} X, invitent leurs amis et connaissances à assister aux obsèques de Marie X, depuis cinquante-un ans à leur service. »

La *Gazette de Pétrus* trouve cette annonce excessivement touchante. Moi aussi; et je suis d'autant plus épaté que M. et M^{me} X en question ne sont âgés respectivement que de 49 et 50 ans.

On avouera qu'ils se sont faits servir un peu jeunes.

**

Un empêchement original. — Le compte-rendu officiel de la dernière séance du Conseil communal renseigne M. Ziane comme absent avec la mention : *empêché.*

L'empêchement de M. Ziane était assez original. N'étant plus échevin il ne pouvait naturellement plus siéger sur les bancs du Collège.

D'un autre côté M. Renier Malherbe n'ayant pas encore prêté serment devait forcément continuer à occuper son ancienne place.

Or cette place étant la seule dont puisse disposer M. Ziane, il en résulte que celui-ci a été empêché d'assister à la dernière séance du Conseil.... à défaut de place.

**

Nouvelles de l'Élysée. — Il paraît que Madame Wilson, fille du président de la République Française s'est accouchée dimanche matin à neuf heures d'une petite fille qui a reçu le prénom de Marguerite.

Les journaux français nous apprennent que l'accouchement a été très pénible; mais en fin de compte tout s'est bien passé et... la mère et l'enfant se portent bien.

Moi, cela me fait un plaisir immense et je suis heureux d'adresser ici mes plus chaleureuses félicitations à Monsieur et Madame Wilson et même au grand-papa Grévy. C'est dommage cependant que ce dernier ne suive pas l'exemple de sa fille.... en accouchant une bonne fois d'un ministère viable!

**

Contagion nasale. — On assure que depuis l'installation de M. Renier Malherbe en qualité d'échevin, les employés attachés aux travaux publics font un nez.... mais un nez à rendre jaloux leur nouveau chef... lui même.

Aurait-on jamais cru que cela s'attrapait ainsi?

**

Sous toutes réserves. — D'après un bruit assez accrédité qui circule dans notre monde musical, le gouvernement aurait enfin désigné le successeur du regretté M. Terry.

On disait même hier soir que le nouveau professeur de chant entrerait en fonctions le 31 Février prochain.

Qui vivra verra! BRICOLEUR.

Bibliographie

Joseph Demoulin, sa vie et ses œuvres, par Celistin Demblon, tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître et qui est en vente au prix de 25 centimes.

L'auteur raconte dans un style élégant et ému la vie accidentée mais honnête du regretté poète Liégeois.

Il analyse brièvement ses principales œuvres et il rappelle en terminant les nombreux titres qui recommandent Joseph Demoulin au souvenir des progressistes.

La brochure de M. Demblon est dédiée aux membres du *Caveau Liégeois* en reconnaissance de l'initiative intelligente et zélée dont ils ont fait preuve en organisant le concert du 27 Août dernier, au profit du monument qu'on va bientôt ériger sur la tombe du vaillant écrivain démocrate.

UN MARIAGE MANQUÉ.

Comme, après tout, on a beau médire du mariage, il arrive toujours un moment où il faut se décider à « faire une fin », sous peine de se préparer de cuisants remords quand sera venu l'âge des rhumatismes et de la robe de chambre, Eusebe Potasson finit par céder aux sollicitations de son oncle Berluret, qui s'était mis en tête de le marier pour couper court à des frasques dont sa bourse n'était pas sans se ressentir.

— J'ai ton affaire, heureux coquin, avait dit Berluret. Un amour de petite femme comme tu n'aurais jamais mérité d'en épouser une, grand mauvais sujet!...

C'est l'unique héritière de mon vieux ami Groscaillot, de Puyanséau. Lors de mon récent voyage à Puyanséau, j'ai flairé une union possible entre cette adorable enfant et mon coquin de neveu... j'en ai parlé à Groscaillot, à qui j'ai fait ton portrait... trop flatté, misérable?... et le fin mot de tout cela, c'est qu'on est déjà très prevenu en ta faveur. Va-t'en donc à Puyanséau. Je vais écrire immédiatement pour t'annoncer. Une fois là-bas, déploie tes qualités de séducteur... emporte la place d'assaut, fixe le jour de la noce, écris-moi de venir signer au contrat, et j'accours te donner ma bénédiction... et te compter quarante mille belles livres, qui, ajoutées aux soixante mille d'Emmeline Groscaillot, feront du panier percé Eusebe Potasson un bon bourgeois très à son aise. Est-ce convenu?

— Parbleu!... on ne peut rien vous refuser!

— Alors, va préparer ta valise. Le surlendemain, à cinq heures de l'après-midi, Eusebe Potasson arrivait à Puyanséau.

En sortant de la gare, il se fit conduire à l'hôtel du *Dauphin* où il retint une chambre. Après avoir réparé sa toilette, il descendit, dina et alla faire une promenade de reconnaissance.

Pendant qu'il se promenait, les naturels du cru le considéraient curieusement. On se mettait aux fenêtres, on se le désignait de loin, on chuchotait sur son passage, avec des rires narquois. Lui, n'en avait cure et passait, le nez en l'air, regardant les enseignes en faisant des moulinets avec sa canne, un fin jonc, à pomme d'argent avec initiales.

Ce fut ainsi qu'il arriva sur la place principale de l'endroit, — la place du Marché, naturellement. Il y avait là quelques boutiques et deux ou trois cafés d'assez convenable apparence. Eusebe s'assit sur la « terrasse » de l'un d'eux, devant une petite table verte, et demanda du café.

Il trouva le breuvage exécrationnel et allait s'en plaindre vertement, lorsque l'apparition d'un superbe terre-neuve vint faire diversion à son mouvement de mauvaise humeur. Lui et l'animal furent bientôt bons amis. Deux morceaux de sucre furent le gage de cette amitié, et le bénéficiaire se prodigua en démonstrations de reconnaissance, donnant la patte, remuant doucement la queue, recevant les caresses d'Eusebe avec une satisfaction évidente.

La pauvre bête semblait peu accoutumée à un pareil accueil de la part des habitants de Puyanséau.

Cependant, comme il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, le moment vint où Eusebe dut regagner l'hôtel du *Dauphin*, après une dernière caresse au terre-neuve, qui fit un instant mine de vouloir l'accompagner, puis se résigna à le laisser partir seul, tout en fixant sur lui un long regard sympathique, quasi-attendri.

Le lendemain même, Eusebe fit le grand pas, comme le lui avait dit l'oncle Berluret, il trouva la famille Groscaillot très bien disposée en sa faveur.

On l'invita à déjeuner, et il fut placé, à table, auprès de M^{lle} Emmeline, qui décidément n'était pas mal. Tout au plus la trouva-

it-il un peu naïve, un peu gauche; mais ce ne sont pas là, en somme, pour une femme, des vices rédhibitoires. Cela vaut mieux, à coup sûr, que l'excès contraire.

Après le déjeuner, Groscaillot proposa une promenade autour de la ville, entourée de boulevards plantés de platanes magnifiques.

On sortit, Eusebe fut autorisé à offrir son bras à Emmeline, et Emmeline obtint la permission de prendre le bras d'Eusebe. Le couple Groscaillot emboîta le pas derrière les jeunes gens.

Nos quatre personnages allaient déboucher sur les fameux boulevards, lorsqu'au tournant d'une rue, le terre-neuve, que nous avons vu dans les meilleurs termes avec Eusebe, aperçut celui-ci et vint à lui, joyeux, bondissant, témoignant, par mille démonstrations, de sa joie d'avoir retrouvé son ami. Et Eusebe, naturellement, de lui rendre caresses pour caresses, sans prendre garde que Groscaillot, qui venait à quelques pas derrière, se confondait en protestations et en adjurations.

Il finit par l'entendre crier :

— Eusebe!... chassez cette bête!..., chassez-la donc!...

Eusebe ne comprenait pas.

— Mais, cher monsieur, vous voyez bien que ce chien n'est animé d'aucune mauvaise intention... au contraire!...

Pour toute réponse, Groscaillot, qui s'était approché, administra sur l'échine de la pauvre bête un énorme coup de canne. L'animal eut un hurlement plaintif et détalé.

— Eh bien, ne put s'empêcher de s'écrier Eusebe, vous traitez bien mes amis, vous, monsieur Groscaillot!

— Vous connaissez donc ce chien?

— Non seulement je le connais, mais nous sommes une paire d'intimes, quoique notre connaissance ne remonte pas à très longtemps. Nous avons joué, hier ensemble une partie de la soirée.

Groscaillot s'approcha d'Eusebe et lui glissa à l'oreille :

— Plus un mot, monsieur!... et rentrons!

— Ces gens là sont fous, pensa le jeune homme.

On rebroussa chemin. Le terre-neuve suivait toujours à distance, bien étonné, sans doute, de rencontrer des procédés si différents chez des personnes semblant se toucher de si près.

De temps en temps, Groscaillot se retournait pour le menacer de sa canne.

Emmeline marchait silencieusement, en silence. Groscaillot était pourpre.

Quel était donc ce mystère?...

Au domicile de Groscaillot, on s'expliqua. Ces dames s'étaient retirées.

— Enfin, cher monsieur Groscaillot, m'expliquerez-vous...

— Ah! sur ma foi, monsieur Eusebe Potasson, vous pouvez vous flatter d'avoir de belles connaissances!... Y aurait-il indiscretion à vous demander où vous avez passé la nuit dernière?

— Eh! parbleu!... à l'hôtel du *Dauphin*, où j'étais descendu.

— Ouais!... on pourrait vérifier l'exactitude de cet alibi. Par malheur, mon cher garçon, c'est comme si vous aviez passé cette nuit-là dans un hôtel... moins recommandable...

— Que voulez-vous dire?...

— Je vais vous mettre les points sur les i. Ce chien de tout à l'heure, avec lequel on a pu vous voir jouer publiquement.

— Eh bien, ce chien...

— Ce chien, c'est celui de l'établissement.

Et Groscaillot dit quelques mots à voix basse.

Eusebe bondit.

— Vous voyez bien, conclua Groscaillot, que ce mariage est impossible. Et comme vous avez été vu dans notre compagnie, vous m'obligerez en ne retardant pas votre départ de Puyanséau.

Eusebe se le tint pour dit. Et voilà comment un chien fit rater son mariage.

B. S.

Théâtre du Pavillon de Flore

Nous disions dans notre dernier n° que nous reviendrions sur la représentation donnée au bénéfice du sympathique chef d'orchestre M. J. Meurice.

Nous nous acquittons, non pour vous parler de cette ancienne et amusante pochade *Ma nièce et mon ours*, mais pour vous dire tout le plaisir que nous a faite la reprise du *Mariage aux lanternes*, la gentille opérette d'Offenbach; chantée sans acrocs, et jouée de façon charmante par nos artistes de comédie, secondés par M^{me} Oudry, la chanteuse d'intermède.

Nos plus sincères compliments à M^{mes} Oudry, J. Play, Lironcourt et M. Desclos.

Inutile de dire que le bénéficiaire a été fleuri, cadeau, applaudi, etc., etc.

Des artistes qui ont été fleuris et cadeau-

tés aussi, vendredi dernier, ce sont M. et M^{me} Victor. A l'entrée en scène du 1^{er}, une longue ovation l'a empêché pendant plusieurs minutes de commencer son rôle. On avait, pour l'occasion tiré du grenier poussiéreux un vieux mélodrame : *Les victimes cloîtrées*. — C'est sur ce drame qu'a été bâti jadis : *Barbara Ulricks* — tout plein de cachots, de souterrains, de captations, il y a jusque un cerceuil en scène... brrrr...!!! et quel style! quelle interprétation! aussi à-ton... ri aux larmes.

Outre un intermède dans lequel M^{me} Oudry, M^m. Vaunel et Molivier ont été applaudis et rappelés à outrance, M. Victor nous offrait une comédie nouvelle : *Les noces de M^{lle} Loriquet*, 3 actes, de M. Grenet-Dancourt, artiste de l'Odéon. Œuvre tout-à-fait inégale, mélange de scènes gaies et dramatiques, souvent mal agencées et tout-à-fait invraisemblables. Après un premier acte charmant, les deux autres s'en vont et finissent en queue de morue. Les interprètes ont fait des efforts pour sauver la pièce, mais hélas! il n'en a pas été ainsi. Nous devons cependant leur savoir gré ainsi qu'à la Direction de nous avoir fait connaître cette œuvre d'un auteur inconnu ici. EGO.

Théâtre Royal de Liège.

Direction de M. ARLI.

Bureau à 7 h. Rideau à 7 1/2 h.

DIMANCHE 25 FÉVRIER 1883.

1^{re} repr. du 5^e mois de l'abonn. civil. —

1^{re} repr. du 5^e mois de l'abonn. militaire.

Première représentation (reprise) de

La Muette de Portici

Grand Opéra en 4 actes, musique d'Auber.

Une Tasse de Thé

Comédie en 1 acte, de Ch. Nuitter.

Les Femmes qui pleurent

Com. en 1 a., de Ch. Barrière et J. Thiboust.

Ordre : 1. Une Tasse de Thé, 2. La Muette.

3. Les Femmes.

Théâtre du Gymnase.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

Direction de MM. Arli et Roussel

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Deuxième représentation de

La Cagnotte,

Comédie en 4 actes, de E. Labiche

et Delacour

Le spectacle commencera par: LE

Bonhomme Jadis

Comédie en 1 acte, de Henri Murger, jouée

par Mrs Sandre, Adam et Guillemot

MERCREDI 28 FÉVRIER 1883,

représentation au bénéfice de M. Darmand

régisseur-général

La Dame aux Camélias

Au premier jour: *Don Juan D'autriche.*

Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION IS. RUTH.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

SAMEDI 24 Février 1883,

2^{me} Représentation de

Les Jocrisses de l'Amour

Comédie en 3 actes par Th. Barrière

et L. Thiboust

Grand Intermède

Par MM. Vaunel, Molivier et M^{lle} J. Oudry,

2^e représentation de

Les Rendez-vous Bourgeois

Opéra Bouffe en 1 acte, de M. Hoffman,

musique de M. Nicolo.

Ordre : 1. Les Jocrisses, 2. Intermède, 3.

Les Rendez-vous.

A l'étude : *Les Maris Inquiets*, comédie

nouvelle en 3 actes.

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Bureau 6 h. Rideau 6 1/2 h.

Les Victimes Cloîtrées

Dramé en 3 actes, de Monvel.

Le Mariage aux lanternes

Opérette en 1 acte, d'Offenbach.

Concert par M^{lle} J. Oudry, M^m. Vaunel

et Molivier.

Les Jocrisses de l'Amour

Com. en 3 act., par Barrière et Thiboust

Ordre : 1. Les victimes, 2. Le mariage,

3. Les Jocrisses, 4. Concert.

Mercredi : Grande soirée gala, (dé-

fense de fumer.)

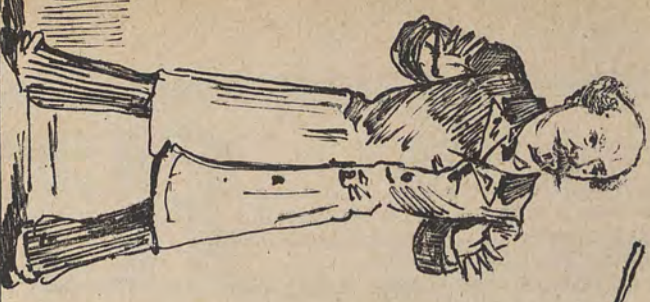
Vendredi : Représentation au bénéfice

de M^{me} Schils, duègne, mère noble.

Liège. — Imp. et Lith, mécanique de J. Daxhelet.

PROJET DE DECORATION POUR LA FACADE DU THEATRE (L'OPERA)

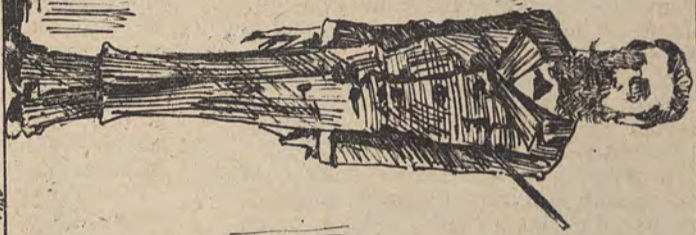
Statues



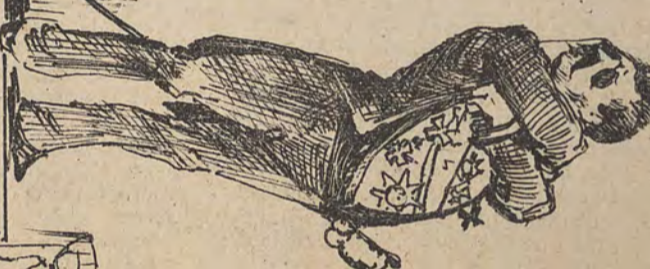
l'habile impressario



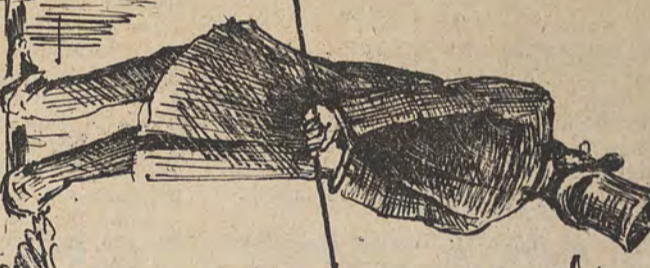
Toussaint



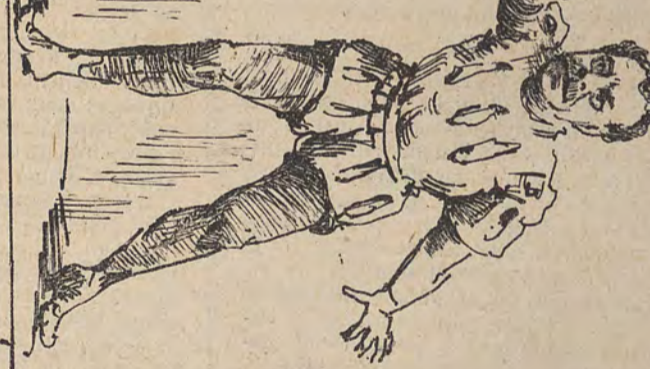
Ugene



l'echevain des beaux-arts



le prince de la critique



Sebastien



le trop habile impressario

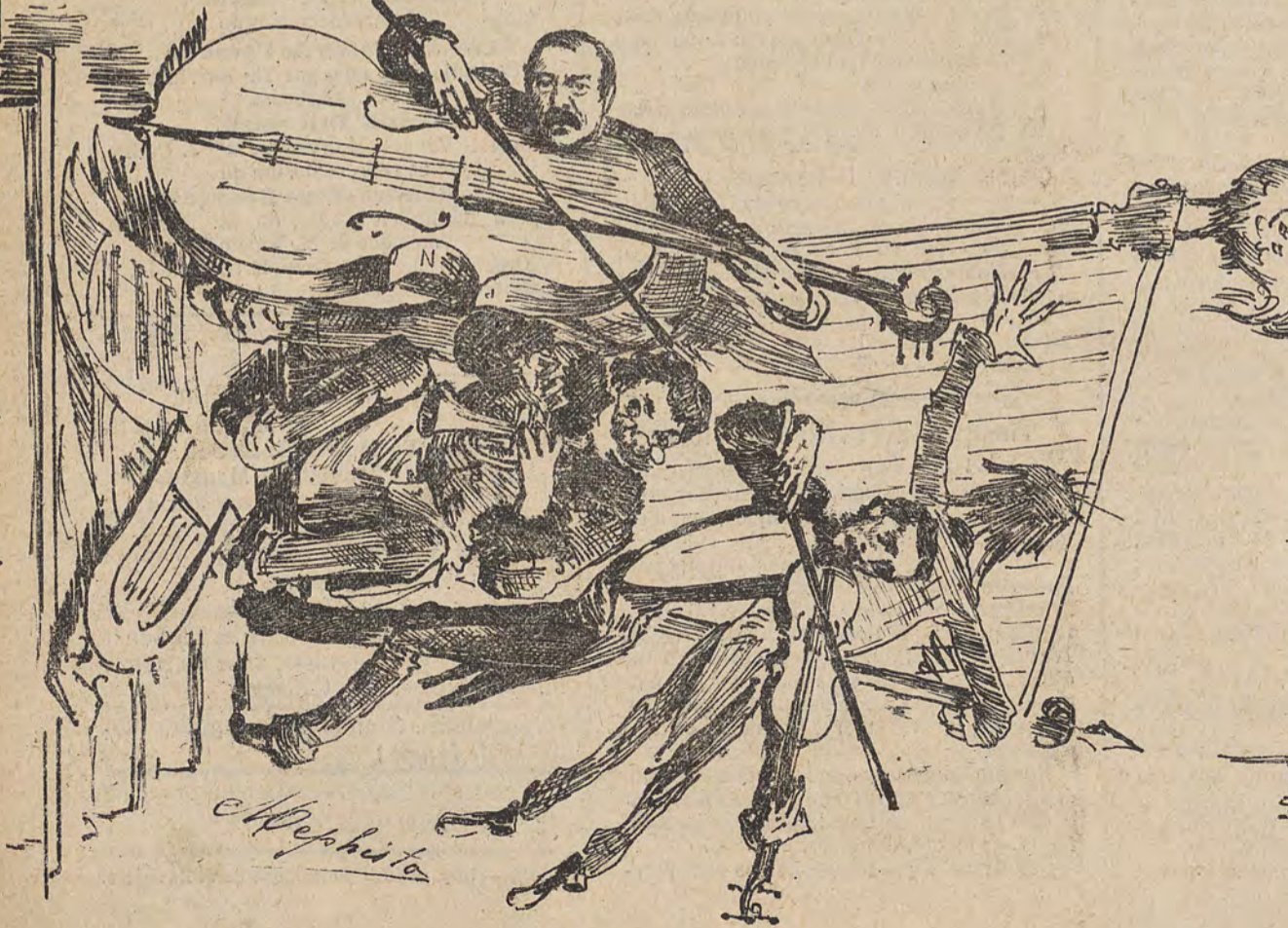


Groupe de la danse



1er paratonnerre defiant

Groupe principal (le theatre)



2e paratonnerre touche des fleches

Groupe de la musique

Chaphito